

**14 Décembre 2018**

# Réussir le relogement des habitants en copropriété

Au-delà des 14 sites en suivi national dans le cadre du plan *Initiative copropriétés*, nombre de responsables habitat d'intercommunalités s'interrogent sur les modalités de relogement des habitants de petites ou grandes copropriétés, vouées partiellement ou totalement à la démolition à plus ou moins court-terme. Comment s'organiser ? Quels sont les opérateurs ? Quelles sont les obligations à satisfaire ? Quid des coûts ? Quand et comment communiquer ? Cet atelier a pour objectif de leur donner les clés pour anticiper et ainsi optimiser le relogement. Parce que chacun.e a une expérience ou des questionnements à partager, une large part sera donnée aux temps d'échanges.

- 9h00 CAFÉ D'ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 9h30 **Relogement en copropriété, dans quel cadre ?**  
La problématique du relogement en copropriété peut se poser dans divers contextes.  
*Présentation* par SOLIHA des divers cas de figure possibles
- 9h45 **Un relogement subi, des occupants délogés**  
Les ménages ne sont pas acteurs de la décision de démolir. Leur déménagement est contraint. La durée de l'opération constitue un élément de *stress* supplémentaire.  
Comment transformer ce ressenti en opportunité à saisir ?  
*Enquête* de l'Anah sur les parcours résidentiels dans les dispositifs RHI-THIRORI
- 10h00 **Poser le cadre en phase pré-opérationnelle**  
Une fois la démolition actée, comment mettre en oeuvre un relogement de qualité ?  
Quels critères fixer ? Quel cadre des attributions poser ? Quelles instances de concertation instaurer ? Quelle stratégie de communication déployer ?  
*Recommandations* de l'ANRU issues des enseignements du PNRU  
*Témoignages* de l'agglomération du *Grand Calais, Terres et Mers* et du cabinet *Hurba* sur l'apport de la psychologie urbaine
- 11h30 **L'épreuve de la phase opérationnelle (1/2)**  
Quels sont les droits des occupants ? Comment élaborer un plan de relogement en mobilisant toutes les parties prenantes ? Quel périmètre de l'accompagnement ?  
Quels sont les outils pour piloter le projet ?  
*Exposé* de l'ANIL sur le cadre juridique des relogements et les ménages éligibles  
*Témoignage* de *Grenoble Alpes Métropole*
- 12h30 DÉJEUNER LIBRE
- 14h00 **L'épreuve de la phase opérationnelle (2/2)**  
Comment gérer les situations spécifiques et limiter l'évaporation des "invisibles" ?  
Quelle gestion transitoire ? Comment constituer un parc de logements relais pour du relogement temporaire ?  
*Pratiques* d'URBANIS Aménagement et de la Soreqa
- 15h30 **Phase post-opérationnelle: bilan et évaluation des relogements**  
Comment capitaliser sur chaque opération menée ?  
*Retours d'expérience* de l'équipe projet Bron-Terraillon et point de vue de l'ANRU.
- 16h30 FIN DES TRAVAUX

## Animateurs :

Représentant\*  
Anah  
Nicolas ROUSSEAU  
Coordinateur  
Conduite de projets de territoire  
SOLIHA

## Grands témoins:

Joëlle BONEU  
Directrice des ORCOD  
EPFIF  
Fatima OUCHEN  
Cheffe de projet  
accompagnement social et relogement  
EPFIF

## Intervenants :

Alice COLLET  
Chargée de mission cohésion sociale  
et gestion urbaine  
ANRU  
Maryline THOMASSIN  
Cheffe de projet NPNRU  
CA Grand Calais, Terres et Mers  
Barbara ATTIA  
Directrice associée  
Cabinet HURBA  
Nicole MAURY  
Chargée de mission  
ANIL  
Edith FREZZA  
Grenoble Alpes Métropole  
Véronique EYRAUD  
Directrice adjointe  
URBANIS Aménagement  
Sylvie FROISSARD  
Directrice  
Soreqa  
Patricia MASSONI  
Responsable du service relogement  
Soreqa  
Garance MANSOURI  
Chargée de développement habitat  
Équipe projet Bron-Terraillon

\* sous réserve

ATELIER POLITIQUES SOCIALES